



GABON:

**RAPPORT DE PAYS
POUR LA CONFERENCE TECHNIQUE
INTERNATIONALE DE LA FAO SUR LES
RESSOURCES PHYTOGENETIQUES**

(Leipzig, 1996)

Préparé par
le **Ministère de l'agriculture**

Libreville, juin 1995





Note d'information de la FAO

Ce rapport de pays a été préparé par les autorités nationales dans le contexte du processus préparatoire à la Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques, Leipzig, (Allemagne), 17-23 juin 1996.

Ce rapport a été rendu disponible par la FAO à la requête de la Conférence technique internationale et n'engage que la responsabilité des autorités nationales. Les informations qui y sont contenues n'ont pas fait l'objet de vérifications de la part de la FAO, et les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement les vues et les politiques de la FAO.

Les appellations employées dans cette publication, la présentation des données et les cartes qui y figurent n'impliquent, de la part de la FAO, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Table des matières

CHAPITRE 1	
APERÇU GENERAL	5
1.1 PRESENTATION PHYSIQUE	5
1.1.1 Le relief	6
1.1.2 L'hydrographie	6
1.1.3 Les sols	6
1.1.4 La végétation	6
1.2 PRESENTATION SOCIO-ECONOMIQUE	7
1.2.1 La population	7
1.2.2 L'agriculture	7
1.2.3 La foresterie	8
CHAPITRE 2	
LES RESSOURCES SYLVOGENETIQUES	12
CHAPITRE 3	
PROGRAMME NATIONAL DE CONSERVATION	14
3.1 LA CONSERVATION <i>IN SITU</i>	14
3.1.1 Les ressources sylvogénétiques	14
3.1.2 Les ressources phylogénétiques alimentaires	15
3.2 LA CONSERVATION <i>EX SITU</i>	16
CHAPITRE 4	
UTILISATION DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES	17
4.1 UTILISATION DES COLLECTIONS DE RESSOURCES PHYTOGENETIQUES	17
4.2 UTILISATION DES RESSOURCES SYLVOGENETIQUES	18
CHAPITRE 5	
OBJECTIFS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET LEGISLATION	19
CHAPITRE 6	
COLLABORATION INTERNATIONALE	21
CHAPITRE 7	
BESOINS ET PERSPECTIVES	22
CHAPITRE 8	
PROPOSITIONS POUR UN PLAN D'ACTION MONDIAL	23



ANNEXE 1	
LISTE DES MEMBRES DU COMITE NATIONAL PROVISoire	24
<hr/>	
ANNEXE 2	
INVENTAIRE DE PLANTES ENDEMIQUES DU PAYS	25
<hr/>	
ANNEXE 3	
INVENTAIRE DE PLANTES CARACTERISTIQUES DES FORETS GABONAISES	26
<hr/>	
Bibliographie	28
<hr/>	
Liste des abréviations	29



CHAPITRE 1

Aperçu général

1.1 PRESENTATION PHYSIQUE

Le Gabon est situé en Afrique Centrale Atlantique. C'est un pays du Golfe de Guinée à cheval sur l'Equateur, entre 2° nord et 3° sud de latitude et 9° et 14°30" de longitude est. Sa superficie totale est de 267 667 km².

Le Gabon est remarquable par son relief dominé par la grande forêt qui couvre environ 88% de la superficie nationale. Le climat est de type tropical humide et comporte deux saisons:

- une saison sèche de juin à août (été boréal, hiver austral, avec des températures assez fraîches et de rares précipitations);
- une saison des pluies de septembre à mai (hiver boréal, été austral) avec:
 - un maxima pluviométrique principal en octobre - novembre et de fortes précipitations;
 - un maxima pluviométrique secondaire en mars - avril; avec les températures les plus élevées de l'année et des précipitations d'origine orageuse.

La répartition spatiale des précipitations varie de 1 500 mm/an dans les dépressions "sèches" de Tchibanga et de Booué et dans l'extrême nord-est du pays à 3 300 mm/an sur la côte nord-ouest et les massifs montagneux.

Les températures sont en moyenne de 21° C dans le sud-ouest du pays (Port-Gentil, Lambaréné, Mouila, Tchibanga, Mayumba) et de 26° C sur la côte et à l'intérieur du pays.

L'humidité relative moyenne est comprise entre 80 et 85%. Les vents dominants sont du sud ou sud-ouest à force faible; quelques mètres par seconde. L'insolation est également faible, en moyenne 1 500 h/an.



1.1.1 Le relief

Il est composé de:

- plateaux et collines (3/4 de la superficie totale). Le plus grand ensemble de plateaux est localisé au nord-est (Woleu-Ntem et Ogoué Ivindo).
- plaines et dépressions (plaines karstiques de la Nyanga et de la Ngounié, plaine de la Lopé et petites plaines côtières, plaines de la région des Lacs et des deltas maritime et intérieur de l'Ogooué),
- massifs montagneux - monts de Cristal, monts de Mayombe, du Chaillu (1 020 m).

1.1.2 L'hydrographie

Elle est marquée par un grand fleuve: l'Ogooué, suivi par la Nyanga et les bassins des petits fleuves côtiers.

L'Ogooué est la pièce maîtresse du réseau hydrologique. Il alimente, avec ses affluents, 72% de la surface du pays. Sa longueur est de 1 200 km et son débit annuel de 4 300m³/s. Ses crues peuvent atteindre 10 000 m³/s. Elles comportent beaucoup de chutes et de rapides successifs souvent entrecoupés de brefs parcours navigables.

1.1.3 Les sols

Deux familles de sols existent: les sols ferralitiques, les plus importants, et les sols hydromorphes.

1.1.4 La végétation

La forêt dense couvre quelques 235 000 km², représentant 23 millions d'hectares, soit 1/10 des forêts ombrophiles du monde. Elle présente neuf grands types de formations végétales, dont six forestiers (la mangrove, la forêt inondée et marécageuse, la forêt du bassin côtier, la forêt des montagnes, la forêt des plateaux de l'intérieur, la forêt des plateaux du nord-est), les forêts dégradées ou secondaires et les formations herbeuses des steppes et savanes.



I.2 PRESENTATION SOCIO-ECONOMIQUE

1.2.1 La population

La population du Gabon est de 1 011 710 habitants (1993). Jusqu'en 1960, la croissance a été insignifiante. Depuis, la progression s'est accélérée, mais beaucoup moins vite que dans l'ensemble de l'Afrique. Son taux a été de 3.7% entre 1980 et 1989. Actuellement, il est presque de 2.8%. La densité de population est dans l'ensemble faible, mais plus important dans les régions agricoles du nord, les estuaires du Gabon et de l'Ogooué. Elle dépasse à peine 4 hab./km². La population des villes ne cesse de croître. Elle est de 46% en 1990 contre 18% en 1960.

La répartition par âge montre que la population gabonaise est très jeune. En effet, plus de 58% de cette population ont moins de 30 ans et seuls 9.4% ont plus de 60 ans. Le pourcentage de femmes est plus important que celui des hommes et est de 50.9% contre 49.1%(1985).

1.2.2 L'agriculture

Les superficies cultivées représentent 3% des superficies agricoles et 34% des superficies des terres arables.

Durant les quinze premières années après l'indépendance, le Gabon était un pays essentiellement forestier et minier sans tradition agricole tant sur le plan technique de l'exploitation rationnelle de la terre que juridique et socio-économique. Les activités du monde rural (agriculture, élevage, pêche, artisanat) ne constituaient que 5% du PIB.

Depuis 1975, le gouvernement a pris une série de mesures allant dans le sens du développement de l'agriculture afin d'une part, d'assurer l'autosuffisance alimentaire et améliorer les revenus et conditions de vie des populations et d'autre part, de lutter contre l'exode rural.

Ces activités sont menées à travers:

- a) des opérations diffuses (grâce à l'encadrement technique des services du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural);
- b) des opérations zonales intégrées (OZI), intégrant dans un ensemble opérationnel plusieurs composantes du développement agricole (formation, production, commercialisation, crédit, promotion coopérative, etc.);



c) des opérations ponctuelles (agro-industrielles), qui ont pour but de transformer sur place toute la production issue des plantations.

L'agriculture se heurte aux obstacles naturels et à l'absence de techniques modernes. Elle est essentiellement dominée par la culture sur brûlis, qui procure 460 000 tonnes de tubercules (manioc, ignames et patates douces), 235 000 tonnes de bananes plantains, 17 000 tonnes de maïs, du riz et des légumes.

L'agriculture commerciale concerne:

- pour le café et le cacao, la SOCAGAB (en moyenne 4 000 tonnes);
- pour la canne à sucre, la SOSUHO (15 000 tonnes);
- pour l'hévéa, HEVECAG (2 000 tonnes);
- pour le maïs et le soja, la SIAEB (67 000 et 5 300 tonnes);
- pour le palmier à huile, AGRO-GABON (12 000 tonnes).

Si, pour l'agro-industrie, l'approvisionnement en intrants (semences, engrais, matériel, équipements) se fait sans trop de difficultés. Il n'en est pas de même pour les paysans qui s'adressent le plus souvent au marché local et en payant comptant. Le système de crédit est assez contraignant, parce que nécessitant des garanties et un apport personnel que le paysan n'a pas toujours.

L'organisme chargé de la production et de la certification des semences, la CIAM, couvre correctement la demande locale, qui reste encore faible.

Le Gabon est autosuffisant sur le plan alimentaire et n'importe en grandes quantités que du blé tendre pour quelques 35 000 tonnes/an. Elle exporte surtout du sucre et de l'huile de palme (13 000 et 2 000 tonnes).

1.2.3 La foresterie

Premier pays africain pour la surface de forêt par habitant, la forêt représente un enjeu capital pour le Gabon. Jusqu'au début des années 1960, l'économie du pays dépendait essentiellement des exportations de bois (surtout de l'Okoumé, bois tendre, utilisé pour fabriquer des contre-plaqués *Aucoumea klaineana*, *Burseracea*). Son potentiel est estimé à plus de 100 millions de m³.



D'autres bois y sont exploités dans une moindre mesure à des fins industrielles. Il s'agit de: Ozigo (*Dacryodes büttneri*), Kevazingo (*Guibourtia te manii* et *Pellegriniana*), Douka (*Treghemella africana*), Padouk (*Pterocarpus soyauxii*), Bilinga (*Nauclea trillesii*), Sipo (*Entandrophragma utile*) et Azobe ou bois de fer (*Lophira alata*).

La forêt produit aux populations locales des fruits, des noix, des racines et des feuilles qui sont utilisés dans leur alimentation quotidienne, la confection d'habitations, la production d'énergie, etc. On note:

a) les aliments forestiers

Les principaux produits végétaux alimentaires sont les fruits et les amandes, les ignames, les champignons, les pousses végétales et les sèves (liane à eau, vin de palme).

Les fruits

Les espèces les plus recherchées, sont généralement celles productrices d'amandes comestibles ou condimentaires; *Irvingia gabonensis* ou manguier sauvage, *Coula edulis* (le noisetier d'Afrique), *Panda oleosa*, *Scyoccephalium ochocoa*, les colatiers, etc.

Les espèces fruitières à pulpe comestible occupent une place non négligeable dans l'économie du pays. Il s'agit de *Dacryodes macrophylla*, *Antrocaryon klaineana*, *Gambeya lacourtiana*, *Trichoscypha abut*, *Trichoscypha acuminata*, *Anonidium mannii* (la grande anone cauliflore qui contient 12% de son poids sec en protéines et dont les fruits peuvent peser plus de 5 kg), etc.

Les ignames sauvages (*Dioscorea semperflorens*, *D. burkilliana*)

Elles présentent l'avantage de ne jamais être toxiques, à la différence de celles des zones de lisière.

Feuilles-légumes

Elles contiennent pour la plupart des teneurs en protéines très élevées; ce qui fait qu'elles peuvent dans certains cas remplacer la viande. Les feuilles des espèces suivantes sont les plus consommées: "kumu" (*Gnetum africanum*, *G. buchlozianum*), *Dissotis sp*, etc.



L'ail sauvage

Les recettes de cuisine africaine font beaucoup usage d'épices traditionnelles d'*Afrostryrax lepidophyllus* et de *Scorodophloeus zenkeri*.

L'eau végétale

Elle est fournie par plusieurs espèces à lianes, dont *Cissus dinklagei*, qui présente une sève brute très abondante utilisée comme boisson lors des promenades en forêt.

b. Les plantes médicinales

La majorité des gabonais font souvent recours aux plantes médicinales. Celles-ci sont exploitées par les anciens et les tradipraticiens qui en détiennent les connaissances pharmaco-botaniques. Il importe de souligner que bon nombre de plantes aromatiques seraient à la base de la fabrication de médicaments traditionnels: *Chenopodium ambrosioides*, *Ocimum gratissimum*, *Ocimum basilicum*, *Drypetes gossweileri*, *Harungana madagascariensis*, *Afrostryrax lepidophyllus*, *Piper umbellatum*.

c. Les produits de service

L'usage des produits végétaux par les populations locales, en particulier rurales, à des fins de service est très développé. On peut noter:

- pour le bois de chauffe: *Macaranga spinosa*, *Xylopia aethiopica*, *Uapaca sp*, *Coula edulis*, *Croton sp*;
- pour les constructions: *Xylopia aethiopica*, *Harungana madagascariensis*, *Picalima nitida*, *Coula edulis*;
- dans l'artisanat: les tiges et les fibres servent pour la confection de mobilier (*Calamus sp*, *Ancistrophyllum secundiflorum*, *Raphia sp.*);
- dans la vannerie et la fabrication de filet de chasse: les feuilles de *Maranthaceae* (*Megaphrynium* et *Sarcophrynium*);
- pour emballer les “batons” de manioc et autres aliments à cuire, la fabrication de toiture; les feuilles de palmier de *Raphia* (*Bambou villageois*), etc.



Malgré l'action négative de l'homme sur les écosystèmes naturels, notamment avec l'exploitation intensive de l'Okoumé, qui est effectuée par une cinquantaine de compagnies, la forêt gabonaise se port bien. La déforestation est très peu connue dans ce pays, ou tout au moins n'a aucune ressemblance avec ce qui se passe dans la plupart des forêt tropicales. Des cas ont été notés ces dernières années çà et là sur quelques centaines de km², dans le but d'installer de nouvelles plantations industrielles de palmiers à huile, d'hévéa, de café et de cacao ou dans le cadre du programme d'autosuffisance alimentaire, de bananier, de manioc et de riz.

Un avantage assez particulier reste la naissance quasi permanente de forêts secondaires, surtout autour des villes qui font l'objet d'exploitations forestières. Cependant, ces dernières n'offrent pas le même potentiel floristique que la forêt primaire, même si de prime abord, la densité et la couverture végétales semblent y être inchangées.



CHAPITRE 2

Les ressources sylvogénétiques

D'après certains auteurs, dont Hadlick et Reistma, la forêt gabonaise est comparable à celle de l'Amérique du Sud et qu'elle contiendrait quelques 8 000 espèces, dont seules 1 900 ont pu être décrites dans "Flore du Gabon". Le taux d'endémisme est relativement assez élevé et avoisine les 20% parmi les espèces étudiées.

La forêt n'est pas uniforme et présente des compositions floristiques en relation avec les variations écologiques. La forêt tropicale gabonaise est formée par la juxtaposition d'une mosaïque d'écosystèmes, dont l'inventaire et la dynamique sont encore mal connus.

On note d'ouest à l'est:

- **la mangrove**, formation végétale à palétuviers (*Rhizophora racemosa*, *R. harrisonii*, *Avicennia africana*, *Laguncularia racemosa*, *Concarpus erectus*) et autres espèces (*Paspalum vaginatum* et *Acrostichum aureum* (une fougère). Dans les milieux saumâtres, on rencontre également *Pandanus candelabrum* et *Phoenix reclinata* (un petit palmier épineux);
- **la forêt inondée et marécageuse** (nord-est de la province de l'Ogooué-Maritim) est peuplée de Bahia (*Mitragyna ciliata*), d'Aloma ou Bilinga d'eau (*Nauclea lina brazzavillensis*), d'Idéwa (*Harplormosa monophylla*), de Nogo (*Lecomtedoxa nogo*) et de beaucoup de fougères, dont: (*Yanthea cameronniana* et *manniana*), de palmiers-raphia aux abords des cours d'eau et des bas-fonds;
- **la forêt du bassin côtier**: elle représente la première zone d'exploitation forestière. Les espèces ligneuses qu'on y trouve sont: l'Ozouga (*Sacoglottis gabonensis*), l'Oken (*Swartzia fistuloides*), l'Angoa (*Erismadelphus exsul*), l'Alep (*Desbordesia glaucescens*), l'Ozigo (*Dacryodes buttneri*), l'Okoumé (*Aucomra klaineana*);
- **la forêt des montagnes** (second zone d'exploitation forestière): sa flore est proche de celle du bassin côtier. L'Ozouga et l'Ango y sont rares. Les Cesalpiniacées et les Andoungs (du genre *Monopetalanthu*) y sont bien présents;
- **la forêt des plateaux de l'intérieur**: elle constitue la limite continentale de l'Okoumé. On y rencontre le Béli (*Paraberlinia bifololata*), le Sorro ou Sogho (*Scyphocephalium ochocoa*), l'Illomba (*Pycnanthus angolensis*) et l'Engona (*Pentaclethra eetveldeana*);



- **la forêt des plateaux de nord-est** (ou troisième zone d'exploitation forestière): la végétation est composée surtout de: l'Obéché ou Ayous (*Triplochiton scleroxylon*), le Limba (*Terminalia superba*), le Nka (*Pteleopsis hylolendron*) et le Wengué (*Milletia laurentii*). On note également la présence de l'arbre à ail - Nsigna (*Scorodophloeus zenkeri*) et le Limbali (*Gilbertiodendron dewevrei*);
- **les forêts dégradées ou secondaires**: dérivées des plantations et jachères, elles sont le résultat de la reconquête végétale rapide;
- **les formations herbeuses**. On distingue:
 - dans les steppes, sur sables blancs: les graminées (*Ctenium newtonii*, *Rhynchelytrum nerviglum*, *R. filifolium*) et sur plateaux *Trachypogon thollonii*;
 - dans les savanes: des herbacées plus denses (*Pobeguinea arrecta*, *Hyparrhenia diplandra*, *Andropogon schirensis*, *Schyzachyrum platyphyllum*, *Loudetia arundinacea*, *Panicum phragmitoides*). Quelques arbustes y sont recensés, dont: *Hymenocardia acida*, *Bridelia ferruginae* et *Annona senegalensis*.



CHAPITRE 3

Programme national de conservation

3.1 LA CONSERVATION *IN SITU*

3.1.1 Les ressources sylvogénétiques

Elles sont conservées *in situ* dans des réserves, gérées par l'Etat à travers ses démembrements - CIRMF, IRET, IPHAMETRA, IRAF et ENEF, avec la collaboration de certaines ONG, telles: WWF et UICN.

Dans ces réserves, toute activité agricole, de chasse ou de pêche est formellement interdite:

- Lopé: 500 000 ha
- Moukalaba-Dougoua: 100 000 ha
- Setté Cama: 700 000 ha
- Ipassa: 10 000 ha
- Wonga-wongue: 480 000 ha

De nouvelles réserves sont en cours de création. Il s'agit de:

- la forêt des abeilles: 250 000 ha
- le mont Iboundji: 25 000 ha
- les monts Doudou: 260 000 ha
- Tchimbélé: 410 000 ha
- Soungou-Milondo: 100 000 ha
- Akanda: 7 500 ha
- Mondah: 740 ha
- Lac Onangué: 200 000 ha
- Ozouri: 44 000 ha
- Minkebé: 700 000 ha
- Belinga: 300 ha



Les réserves représentent des milieux où l'on rencontre une importante variabilité spécifique, génétique et écologique des espèces. Nous citerons en exemples quelques cas de plantes endémiques que l'on trouve dans ces aires:

- dans le Mondah: *Dichapetalum geminostallatum*, *Follydorapierrei*, *Acridocarpus*, *Acioca*, *Impatiens*;
- dans le Minkebé: *Sterculia subviolacea*, *Macaranga sp*;
- dans le Moukalaba: *Dacryodesheterotricha*;
- dans l'Impassa: *Ardissia belingaensis*, *Rhaptopetalum belingaensis*;
- dans le mont Doudou: *Begonia bongoensis*, *Impatiens*;
- dans le Tchimbélé: *Begonia aggaloptera*, *B. anisorepala*, *B. vittariifolia*, *B. karperi*;
- dans le Soungou-Milondo: *Begonia thomeana*.

3.1.2 Les ressources phytogénétiques alimentaires

Elles sont conservées directement par des projets placés sous la tutelle du Ministère de l'agriculture:

- projet agropastoral de Lébamba (pour l'arachide, le manioc, l'igname, le maïs, l'aubergine, l'oseille, le taro);
- Centre d'introduction et d'adaptation du matériel - CIAM (pour le plantain, le manioc, la patate douce, l'igname, le taro, le gombo, le maïs, l'aubergine locale, le piment, la tomate locale, l'oseille, le folon (amarante) et les fruitiers, parmi lesquels: le citronnier, le limettier, le mandarinier, le pomelo, le tangelo, la barbadine, le cerisier de Cayenne, le carrambolier Jaquier, le Litchi, le Mangoustanier, la pomme Cannelle, le poivrier, le noisetier de Guyanne. Les fruitiers locaux sont essentiellement représentés par l'arbre à châtaigne, le colatier, le manguier, le prunier du Cap, le goyavier, l'atangatier et le Ebon-Ntang.
- AGRO-GABON (pour le palmier à huile);
- SOSUHO (pour le sucre).



3.2 LA CONSERVATION *EX SITU*

Dans les structures de l'Etat, elle s'effectue généralement dans:

- des chambres froides;
- l'arboretum de Sibang (créé en 1934);
- des vitrothèques.

La conservation sous forme de vitroplants est réalisée par le Laboratoire de biotechnologie végétale de la CIAM. Sa vitrothèque compte des bananiers (Boro de Wulo, Ebang, Elate, Essang, French Sombre, Ebibié, Odiga, Orichelle, Main de sorcier, Gros michel, Petite naine, Fougamou Poyo, Cocos, Calambou, Sabra, Poovan, Figue rose, Silk, Lacatant, Rotaro), le manioc (manioc jaune, Ononebere, Ditadi, Okwata, Nsut-Mbong), la patate douce, l'igname et le macabo.

Chez l'agriculteur, deux méthodes essentielles de conservation *ex situ* sont exploitées:

- sous forme de tubercules enfouies dans le sol (cas de la cola, en sol sec et du taro ou du manioc, dans le champs de cases et dans les plantations villageoises), et
- sous forme de graines séchées.

Cette dernière se fait sous forme d'épi sec ou de fruit séché et concerne plus particulièrement les arachides, le maïs, le gombo, le piment, la tomate, les aubergines, etc.

Les graines, cueillies ou ramassées, sont séchées pendant plusieurs jours au soleil. Par la suite, elles sont enveloppées dans des feuilles de jonc puis entreposées dans la cuisine, par dessus le fumoir.



CHAPITRE 4

Utilisation des ressources phytogénétiques

4.1 UTILISATION DES COLLECTIONS DE RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

Le Gabon, pratiquant une agriculture traditionnelle itinérante avec des jachères prolongées, les anciennes plantations demeurent des banques *in situ* où sont conservées les ressources phytogénétiques alimentaires. Celles-ci sont régénérées tous les 7-10 ans, lors de la mise en place de nouvelles plantations.

En dehors de ces plantations, le CIAM semble être la seule structure qui, à travers ses collections *in situ* et *ex situ*, s'occupe de la conservation du matériel végétal, sa régénération et sa documentation. La distribution est effectuée par le biais des particuliers qui en expriment le besoin.

A l'intérieur du pays, les différentes collections sont entretenues par les femmes dans des champs de cases ou dans des plantations villageoises. On y rencontre: le bananier, le taro, le macabo, l'igname, le manioc, la patate douce, les aubergines locales, les piments, le gombo, l'oseille, le folon, le nkoumou, etc.

La conservation se fait généralement en cultures associées. Elle concerne pour la plupart les variétés locales. Celles-ci sont assez adaptées aux conditions du milieu (climat, écologie, maladies, etc.) et peuvent rester, dans le cas des tubercules, longtemps dans le sol (jusqu'à 3 ans); ce qui n'est pas le cas des introductions. En effet, toutes les variétés de tubercules qui ont été introduites de l'IITA, une fois arrivées à maturité, pourrissent très vite si elles ne sont pas récoltées.

Le schéma décrit plus haut semble être une organisation assez typique du Gabon, où l'on dénote l'absence de programme d'amélioration variétale.

Le pays regorge de ressources végétales insoupçonnées, pour le moment, faute de recensement en profondeur. Leur régénération naturelle est bonne, particulièrement dans les régions où la pluviométrie dépasse 2 000 mm/an. Seul l'Okoumé a été étudié, parce que faisant l'objet d'une exploitation intensive. Toutefois sa protection n'est pas garantie, étant donné que les programmes de reboisement le concernant, ont tous échoué. La biologie de cet arbre est encore mal connue.



4.2 UTILISATION DES RESSOURCES SYLVOGENETIQUES

D'une manière générale, la situation en matière de fourniture de semences forestières est caractérisée par l'absence de structures spécialisées et opérationnelles. La conséquence en est la pratique d'un mode de collecte peu fiable dans des peuplements sans connaissances scientifiques suffisantes des arbre-mères.

Les collectes de graines sont effectuées par les populations rurales sur des peuplements déjà identifiés, sous la supervision des agents des eaux et forêts, qui par la suite organisent la redistribution des semences lors des campagnes de reboisement.



CHAPITRE 5

Objectifs, politiques, programmes et législation

Comme dans la plupart des pays africains, il n'existe pas un programme national de conservation des ressources phytogénétiques. Il n'existe également pas de programmes d'amélioration variétale qui auraient pu s'occuper de cela. Cette situation ne facilite pas la mise en place d'une politique cohérente intégrant les besoins de tous ceux qui sont intéressés de manière directe ou indirecte par la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques (agriculteurs, ONG, privés, chercheurs, etc.).

Il mérite d'être souligné que globalement la diversité végétale est avant tout l'affaire du paysan qui ne semble pas trop se plaindre de l'absence de structure moderne de conservation et de distribution de matériel végétal. Il s'adresse régulièrement à la forêt, où il trouve une diversité biologique importante, répondant à ses besoins immédiats (variétés adaptées à l'écologie, résistantes aux maladies, etc.) Il est encore beaucoup plus tributaire de cette forêt que de tout autre programme initié par l'Etat ou le privé.

Même si pour le moment cette situation est vécue sans trop de risques, il importe d'insister sur la nécessité de mise en place d'un programme national de gestion des ressources phytogénétiques. Ce programme devrait travailler en étroite collaboration avec les populations autochtones. Celles-ci connaissent parfaitement la forêt, dont les produits sont utilisés de manière quasi-permanente pour se nourrir et se soigner. Ce programme aurait l'avantage d'initier des actions allant dans le sens de:

- l'établissement de relations optimales entre le développement économique et son environnement;
- assurer une meilleure connaissance du milieu et la gestion rationnelle des ressources végétales qui s'y trouvent;
- la prévention et la lutte contre les dégradations et disparitions d'espèces, en particulier celles endémiques à la région;
- l'information et la formation en matière de gestion des ressources phytogénétiques, etc.



En ce qui concerne le cadre juridique, il mérite d'être souligné l'existence de textes réglementant l'échange de matériel végétal. Toute introduction de semences est assujettie à la présentation d'un certificat phytosanitaire. Les sortie de semences doivent faire l'objet d'autorisation préalable de la Direction de l'agriculture.



CHAPITRE 6

Collaboration internationale

Le Gabon a adhéré à la plupart des conventions visant la sauvegarde de la diversité biologique et a ratifié la Convention de Rio.

Des relations assez régulières sont entretenues avec la FAO, avec laquelle un accord en matière de renforcement de la liaison recherche-développement pour la production horticole et agricole a été signé en 1992.

Des missions de prospection et de collecte de matériel végétal ont été organisées à plusieurs reprises avec la collaboration d'institutions internationales, en particulier des universités de Missouri (Etats-Unis), Wageningen (Hollande), Montpellier (France), ORSTOM, etc.

La collaboration sous-régionale reste encore sous-utilisée.



CHAPITRE 7

Besoins et perspectives

Il ressort de ce qui est mentionné plus haut, la nécessité d'organiser des missions de prospection orientées vers une meilleure connaissance de la forêt gabonaise, en particulier des espèces endémiques. Celles-ci ne sont connues en général que de leurs utilisateurs dans la pharmacopée traditionnelle. Avec leur disparition, certaines plantes risqueraient de rester inconnues des scientifiques.

Des actions urgentes devraient être effectuées dans les domaines suivants:

- confection d'un herbier des plantes médicinales;
- recensement des plantes aromatiques;
- mise en place de programmes d'amélioration variétale des plantes alimentaires, tels que l'igname, le manioc, etc;
- mise en place d'un programme de domestication des fruitiers sauvages;
- installation d'une banque de gènes, etc.

La réussite de ces activités devra être sous-tendue par le renforcement du niveau de formation des techniciens intervenant dans les structures de recherche. En particulier, il serait important de mettre l'accent sur la formation en génétique et amélioration des plantes, phytopathologie, botanique, taxonomie, biotechnologie, informatique (gestion des bases de données).



CHAPITRE 8

Propositions pour un Plan d'action mondial

L'Afrique centrale comprend les forêts les plus denses du continent africain. Leurs richesses sur le plan de la diversité spécifique, génétique, écologique et culturelle sont mal connues. En effet, très peu d'études y ont été réalisées. Certaines zones restent encore inaccessibles à la civilisation moderne, par manque d'infrastructures routières. C'est le cas de la région de l'Ogoué-Ivindo (Minkébé).

Ces considérations militent en faveur de l'ouverture d'une antenne régionale de l'IPGRI à l'image de celle de Niamey. Sa mission serait destinée à initier et à promouvoir toutes activités allant dans le sens d'une meilleure gestion des ressources phytogénétiques, en particulier celles qui sont endémiques de la zone (sensibilisation des pouvoirs publics et des populations locales, organisation d'ateliers de formation des chercheurs et techniciens, négociations pour l'introduction de programmes de formation sur les ressources phytogénétiques dans une université de la sous-région, mise en place de programmes fédérateurs, etc.).

Ladite antenne pourrait être implantée au Gabon qui, par rapport aux autres pays de la sous-région, présente les avantages suivants:

- la forêt est abondante (235 000 km²) et est encore vierge (la faiblesse de la population est dans ce cas précis un atout favorable);
- une certaine stabilité politique, qui garantit des actions à long terme;
- l'existence d'infrastructures de base, dont le laboratoire de biotechnologie végétale);
- l'existence de structures administratives d'accueil comme le CENAREST.



ANNEXE 1

Liste des membres du Comité national provisoire

Dr. Daniel Kumba-Kumba

Directeur IRT

Coordonnateur du Comité

Dr. Lucien Obame

Coordonnateur scientifique CENAREST

Dr. Jean Bernard Bourobou-Bourobou

Botaniste

Université des sciences et techniques de Massoucou

Dr. Jean Bernard Mombo

Professeur de géographie

Université Omar Bongo

Dr. Nze Ekekang

Directrice IPHAMETRA

M. Jean Bernard Moutsinga

Pédologue

Directeur IRAF

M. Paul Kumba Nzao

Chercheur IRAF

Dr. Denis Nzoghe

Biotechnologue

Directeur CIAM

NB: un colloque national est prévu pour septembre 1995. Il fera l'objet d'une correspondance à l'attention du Bureau régional de l'IPGRI.



ANNEXE 2

Inventaire de plantes endémiques du pays

<i>Connaraceae:</i>	<i>Cnestis uncata</i> Lemmens, <i>Cannarus gabonensis</i> L.
<i>Balsaminaceae:</i>	<i>Impatiens floretii</i> Hallé et A.M. Louis
<i>Combretaceae:</i>	<i>Combretum exilii</i> Jongkind
<i>Acanthaceae:</i>	<i>Pseudocalyx macrophyllus</i> Mcpherson et Louis

Monts du Cristal	Massif de Chaillu	Province de l'Estuaire
<i>Begonia aggaloptera</i>	<i>Begonia thomeana</i>	<i>Dichapetalum geminostellatum</i>
<i>Begonia anisorepala</i>		<i>Dichapetalum follydorapierrei</i>
<i>Begonia clypeifolia</i>		<i>Acridocarpus</i>
<i>Begonia peperomiodes</i>		<i>Acioca</i>
<i>Begonia vittariifolia</i>		<i>Impatiens</i>
<i>Begonia karperi</i>		
<i>Begonia tapura</i>		

Dans les monts de Belinga:

- **lianes:** familles des *Apocynacées*, *Annonacées*, *Celastracées*, *Rubiacées*, *Loganiacées*, *Annonacées*
- **arbustes:** *Cassipourea* sp. *Garciana chromocarpa*, *Garciana punctata*, *Homalium* sp. *Hymenocardia ulmoides*, *Hymenodictyon florioundum*, *Ocotea gabonensis*, *Picralima nitida*.



ANNEXE 3

Inventaire de plantes caractéristiques des forêts gabonaises

Appellation locale	Nom latin
Adzacon	<i>Lecomtadoxa heitzana</i>
Agnuhé	<i>Pentadesma butyracea</i>
Aiélé	<i>Canarium schweinfurhii</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Alep	<i>Derbordesia glaucescens</i>
Alonvogo	<i>Fagara macrophylla</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Alen	<i>Detarium macrocarpum</i>
Andok	<i>Irvingia gabonensis</i> (Côte d'Ivoire, Angola)
Andoung	<i>Toubaonate brevipaniculata</i> , <i>A. Moreliana</i>
Angoa	<i>Erismodelphus exsul</i>
Atangatier	<i>Dacryodes edulis</i> (Cameroun, Guinée Equat., Congo)
Azobé	<i>Lophira alata</i> (Cameroun, Guinée Equat., Congo)
Bahia	<i>Mitragyna ciliata</i>
Bilinga	<i>Nauclea trillesii</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Dabema	<i>Piptadeniasfrum africanum</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Dibetou	<i>Lovoa trichilodes</i> (Nigéria-nord-ouest Zaïre)
Ebène	<i>Diospyros crassiflora</i> (Nigéria-nord-ouest Zaïre)
Ebo	<i>Santiria trimera</i>
Ekop	<i>Tetraberlinia bifoliota</i> (Cameroun, Guinée Equat., Congo, Zaïre)
Ekoune	<i>Coelocaryon klanei</i>
Engeuk	<i>Ongokea gore</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Essia	<i>Petersianthus macrocarpus</i>
Essoula	<i>Plagiostyles africana</i>
Eveuss	<i>Klainedosa gabonensis</i>
Eyong	<i>Sterculia oblongo</i>
Eyoum	<i>Dialium sp.</i>
Faro	<i>Daniella spp.</i>
Gheombi	<i>Sindoropsis</i>
Iboga	<i>Tabernanthe iboga</i> (Cameroun, Guinée Equat., Congo)



Appelation locale	Nom latin
Iroko	<i>Milicia excelsa</i>
Icaquier	<i>Chryssobalanus icaco</i>
Kevazingo	<i>Guibourtia tessmanii</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Limba	<i>Terminalia superba</i>
Limbali	<i>Gilbertiodendron dewevrei</i> (Cameroun, Guinée Equat., Congo, Zaïre)
Llomba	<i>Pycnanthos angolensis</i>
Manil	<i>Symphonia globulifera</i>
Miama	<i>Calpocalyx heitzii</i>
Moabi	<i>Baillonella toxisperma</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Movingui	<i>Distemonanthus benthamianus</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Mubala	<i>Pentaclethra macrophylla</i> (Nigéria, nord-ouest Zaïre)
Mukulungu	<i>Autranella congolensis</i> (Cameroun, Guinée Equat., Congo)
Nangs	<i>Hymenostegia</i> spp.
Ngaba	<i>Librevillea klainei</i>



Bibliographie

- Adjanooum, E. (1982)** Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques au Gabon. ACCT - Paris
- Bourobou-Bourobou H. (1994)** Biologie et domestication de quelques arbres fruitiers de la forêt du Gabon. Thèse de doctorat, Université de Montpellier.
- Caballe G. (1978)** Essai phytogéographique sur la forêt dense du Gabon. Annales UNG., Libreville N. 2, mars 1978, p 87-101
- CTFT (1975)** Inventaire forestier dans le centre-est du Gabon. Fascicules I à IV, Nogent-sur-Marne
- De Wilde** Géographie et cartographie du Gabon. Atlas Paris, 1983
- Hadlik A. (1986)** Données comparatives sur la richesse spécifique et les structures des peuplements des forêts tropicales d'Afrique et d'Amérique, éd. J.P. Gasc. Muséum national d'histoire naturelle, Paris France
- Pares Y. (1979)** Nécessité d'une symbiose entre la médecine occidentale et les médecines traditionnelles p 205-210.
- Reistma J.M. (1988)** Végétation forestière du Gabon, Tropenbos
- Sayern J.A., Hartcourt C.S. & Collins N.M. (1992)** The conservation atlas of tropical forests in Africa ISBN 0333 577757
- Walker R., Sillans R. (1961)** Les plantes utiles du Gabon. Enc. Biol. Lechevallier, Paris vol 56, 614
- Wilks C. (1990)** La conservation des écosystèmes forestiers du Gabon.



Liste des abréviations

CENAREST	Centre national de recherche scientifique et technique
CIAM	Centre international d'adaptation du matériel (CIAM)
CIRMF	Centre international de recherches médicales et forestières
IPHAMETRA	Institut de pharmacopée traditionnelle
IRET	Institut de recherche en écologie tropicale
IRT	Institut de recherches technologiques
IPMT	Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle
IRAF	Institut de recherche agronomique et forestière
WWF	World Wildlife Fund
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature